



Quels sont mes droits en cas de séparation ?

Par **pikinet**, le **05/05/2008** à **23:09**

Bonsoir,

Je vis actuellement avec un homme depuis 4 ans. Nous avons acheté une maison ensemble et nous avons une petite fille de 2 ans.

Nous ne sommes ni mariés, ni pacsés. Aucun contrat entre nous.

La maison a été achetée moitié_moitié.

A ce jour notre couple ne va pas bien du tout et nous envisageons de nous séparer.

Quelles sont les démarches à faire pour la vente de la maison... quels sont nos droits respectifs vis à vis de la maison et de la petite ??

Merci de m'aider à y voir un peu plus clair.